

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU LUNDI 10 JANVIER 2022 à 18 heures 30

L'an deux mille vingt-deux et le lundi dix janvier à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur Pascal ETCHART, Maire.

Etaient Présents : Pascal ETCHART, Nathalie BOUISSET, Maryse DEPUYDT, Eve ROUGET, Olivier VARIN, Marie-Laure CAPITAIN, Matthieu PAPPALÉPORÉ, Josette ROUGET, Pascal LHOTE, André BLANCHARD et Jacqueline ROBINET.

Absent : non excusé : Pascal LHOTE.

Absent excusé : *ayant donné pouvoir à*

Convocations adressées le 6 décembre 2022

SECRETAIRE DE SEANCE :

Eve ROUGET

ORDRE DU JOUR :

■ **PROJET DE SECURISATION ROUTE DE FLOGNY (Groupe de travail à créer)**

■ **PROJET DE SECURISATION ROUTE DE DYE (Groupe de travail à créer)**

■ **BOULANGERIE**

▶ Reste des travaux (Isolation plafond, peinture)

■ **LOCATION DES LOGEMENTS**

▶ Présentation des modèles de courriers aux locataires pour visite annuelle des appartements en janvier 2022 (planning de visite à établir)

■ **ECLAIRAGE PUBLIC**

▶ Lanterne rue Saint Vincent Intervention CITEOS Vote et délibération pour acceptation de devis du SDEY pour remplacement

■ **PARCELLE ANCIEN VERGER**

▶ Bornage

▶ Prix du m2 à définir

■ **SUJETS ET QUESTIONS DIVERSES**

PROJET DE SECURISATION ROUTE DE FLOGNY/CARISEY (Groupe de travail à créer)

▶ Monsieur le Maire propose aux conseillers présents dans le cadre de la commission voirie de travailler sur un projet d'aménagement routier pour réduire la vitesse en agglomération à l'entrée du village dans la continuité des propositions présentées par l'Agence Technique Départementale au mois de mai 2020 et sous convention.

Pour ce faire, monsieur le Maire propose à cette commission de se réunir sur le terrain dont la date reste à déterminer afin d'étudier la solution la plus pertinente et de consulter le voisinage pour avis consultatif et implication dans ce projet (mise en place d'un radar pédagogique, implantation de ralentisseurs, alternat de circulation, réduction de largeur de chaussée, etc).

PROJET DE SECURISATION ROUTE DE DYE/CARISEY (Groupe de travail à créer)

► Monsieur le Maire fait part également d'un projet similaire pour cet axe routier à cette entrée de village en respectant les mêmes procédures de réflexion et d'écoute pour proposer sur du long terme la solution la plus pérenne.

Ces deux projets feront donc étude de devis pour sollicitation d'amendes de police auprès des services de l'Etat afin de réduire les couts.

Un conseiller souhaiterait que soit réalisé d'autres projets plutôt que de se focaliser sur « la sécurité des entrées de village ».

Monsieur le Maire rétorque que d'autres projets seront et devront également être en cours et d'actualité durant la mandature en étant à l'écoute des administrés.

Une conseillère nous informe que des parents d'élèves ont demandé de sécuriser la sortie des écoles en raison de la trop grande vitesse de certaines voitures à l'approche de l'établissement scolaire.

BOULANGERIE

► Après confirmation par l'architecte, les derniers travaux dans le fournil (peinture, isolation du plafond) sont programmés sur la 1^{ère} semaine de mars.

Le fournil sera donc ainsi entièrement soumis aux normes d'hygiènes et sanitaires en vigueur.

LOCATION DES LOGEMENTS

► Monsieur le Maire nous fait lecture d'un 1^{er} courrier qu'il a rédigé et qui doit servir de modèle et de base de travail aux 3 adjointes du conseil pour la rédaction d'une proposition de rendez -vous dans le cadre de la visite annuelle et courtoise des appartements locatifs.

ECLAIRAGE PUBLIC

► Monsieur le Maire informe le conseil que la lanterne du réverbère entre le n°1 et le n°3 de la rue Saint Vincent s'était désolidarisée de sa potence et menaçait de tomber sur le trottoir à tout moment car elle était maintenue uniquement par ses fils électriques.

Monsieur le Maire a sollicité en urgence l'entreprise CITEOS pour la décrocher et sécuriser cet endroit.

Un devis a par conséquent été établi par le SDEY (Syndicat d'Electrification) pour une somme de 1610.50€ réparti à charge de 50% pour la commune (805,25€) et 50% pour le SDEY (805,25€).C

Ce devis voté a été soumis au vote et approuvé à l'unanimité par 10 voix pour.

PARCELLE ANCIEN VERGER CONSERVATOIRE Rue des Bois

► Une demande de bornage de l'ancien terrain du verger conservatoire a été demandé par monsieur le Maire auprès du cabinet de géomètre DELELIGNE à Saint Florentin pour proposer par la suite ce terrain à la vente au prix de 22,00€ le m2, prix voté à la majorité en conseil par 9 voix pour, 1 contre.

Monsieur le Maire nous présente l'ébauche de l'affiche qu'il a réalisé pour la vente des 3 terrains sur laquelle il reste encore des points de détail à apporter.

SUJETS ET QUESTIONS DIVERSES

► Les citoyens sont ravis des décorations réalisées par les enfants du Conseil Municipal des Jeunes pour les fêtes de fin d'année et ont exprimé leur satisfaction pour la distribution réussie des paniers garnis qui a enchantée tous nos seniors. Monsieur le Maire sollicite également les élus pour mettre en place un planning d'activités pour l'année 2022 à destination du Conseil Municipal des Jeunes.

► Monsieur le Maire nous informe que les illuminations de Noël seront retirées dans le village le mercredi 12/01 par la DRTP de Saint Florentin et le sapin de la Mairie le samedi 15/01 par le conseil municipal avec l'aide indispensable du fidèle Vincent.

► Pour donner suite à une réunion en préfecture, monsieur le Maire nous précise que le site militaire du camp du Varennes est en cours de dépollution pour une durée de 4 mois avec une déviation mise en place, un risque d'explosion sans danger peut être perçu par la commune à la suite de la destruction d'explosifs enfouis depuis plusieurs années.

► Madame THINEY Muriel remercie le conseil municipal pour sa participation d'aide financière (don de 140,00€) pour son association pour la lutte contre le cancer et nous informe que la randonnée de la Capétienne aura lieu dimanche 15 mai à Carisey.

► En raison d'un mouvement de grève d'une enseignante dans l'école, monsieur le Maire est donc sollicité pour assurer une prise en charge des enfants scolarisés en classe de CM2 ce jour-là.

► De nombreux détritiques (bouteilles, mégots de cigarettes et autres) dans le préau ont été ramassés par la Directrice de l'école le jour de la rentrée scolaire, ces objets ont été jetés par les intervalles existants dans l'abribus. A cette fin et pour éviter ce genre d'incidents, ils seront bouchés afin de rendre hermétique ce local.

► Pour donner suite au conseil municipal en date du lundi 06/12/2021 et pour répondre au questionnement d'une conseillère municipale qui s'interrogeait à ce sujet, monsieur le Maire précise qu'il a bien reçu en mairie monsieur Nasser MORADI le mardi 07/12/2021 pour l'informer de la décision prise au cours de celui-ci précisant qu'il lui sera proposé un bail commercial pour le commerce de boulangerie dont le montant du loyer n'est pas encore défini à ce jour ainsi que les conditions inhérentes à ce contrat. Monsieur le Maire souhaite que le montant de ce loyer soit mis en discussion le plus rapidement possible en conseil municipal afin de le communiquer au boulanger.

Le bail dérogatoire actuel (boulangerie + appartement) prenant fin novembre 2022, cette longue période laissera le temps nécessaire à l'actuel boulanger pour se déterminer et prendre une décision pour accepter les nouvelles de conditions de ce bail commercial.

Le prochain conseil municipal se tiendra le lundi 07/02/2022 à 18h30 .

L'ordre du jour étant vu,

Monsieur Le Maire propose de lever la séance à 20h45 .

Ainsi fait et délibéré à Carisey, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Pascal ETCHART